

# REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

## REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

### DE LA COMMUNE DE MONFERRAN-SAVES

Par arrêté n°a2022-02/be/004 du 7 février 2022, le Président du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save (S.E.B.C.S.) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour les zonages de la commune précitée, dont la compétence assainissement a été transférée au S.E.B.C.S. et disposant d'une dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Par décision du 22 octobre 2021, Madame Jeanne-Marie COSTES a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera du LUNDI 14 MARS 2022 à 8h00 au LUNDI 28 MARS 2022 à 17h00.

Les observations peuvent être déposées soit sur le registre d'enquête papier au siège de l'enquête, c'est-à-dire de la Mairie de Gimont, soit sur le registre d'enquête dématérialisé par envoi d'un courrier électronique à l'adresse suivante : [sebcs@eaux-bcs.fr](mailto:sebcs@eaux-bcs.fr) en précisant la commune concernée.



#### **Observation 1 (mail) :**

*date : 14/03/2022*

Maryelle VIDAL, *Maire de Monferran-Savès*

Madame,

Je vous prie de bien vouloir prendre note dans le registre d'enquête publique concernant le zonage d'assainissement des eaux usées, de la demande suivante, à savoir :

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le zonage l'intégralité de la parcelle AB22 ainsi que la parcelle contiguë AB21. En effet, celles-ci sont dans une zone AU1a (à urbaniser) tout comme les parcelles situées au-dessus de celles-ci.



En vous remerciant par avance,  
Cordialement,

Le Maire, Maryelle VIDAL